

Tout donc nous dit que le chemin de fer de la rive Nord non-seulement est désirable au point de vue de l'augmentation de la valeur de la propriété et au développement de nos ressources industrielles et agricoles, mais encore qu'il sera rétributif par lui-même comme entreprise commerciale et que, par conséquent, il n'y a aucun danger quelconque à lui donner son concours.

Je crois vous avoir déjà dit, en commençant, qu'avec l'aide des municipalités dans la mesure de leurs moyens et les octrois de terres qui sont garantis par la loi, nous avions suffisamment pour bâtir le chemin dans un temps très-court, mais que, sans cette aide, il était impossible. Je m'adresse donc à vous avec confiance, au nom de la compagnie que je suis chargé de représenter en cette circonstance, pour vous prier de joindre vos efforts aux nôtres et de souscrire le plus largement possible, afin d'assurer plus certainement le succès de notre commune entreprise. Je m'adresse à votre intelligence et à votre cœur ; je sais que vous avez la volonté de procurer à ceux que vous représentez la plus grande somme de bien-être et de prospérité possible, et je sais également que vous êtes convaincus que, par le chemin de fer, vous pourrez leur procurer ce bien-être et cette prospérité. Mais l'entendement et la bonne volonté ne suffisent pas pour accomplir les œuvres grandes et patriotiques ; votre expérience de tous les moments vous a dit qu'il faut encore l'action. Elle ne dit que trop, à nous tous, que si nous avons agi plus tôt, il y a longtemps que le chemin du nord serait fait, et que nous posséderions cette richesse dont jouissent les autres localités du pays traversées par les chemins de fer. Nous sommes les seuls dans cette position humiliante et arriérée, aurions-nous donc moins d'intelligence et de courage que les habitants des autres parties du pays, et comprendrions-